

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine et gendarmerie
pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest

**Décision n° 43586 du 7 décembre 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des groupements
de gendarmerie départementale de la Dordogne, de la Gironde, des Landes,
de Lot-et-Garonne et des Pyrénées-Atlantiques**

NOR : INTJ2032398S

**Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps
des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 5 avril 2012 modifié relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par
subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles
l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de
l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie
nationale ;

Vu la décision n° 42999 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032325S),

Décide :

Article 1^{er}

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} janvier 2021 :

Rajca	Thierry	NIGEND : 148 962
Chéron	Alain	NIGEND : 147 700

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Caunes	Jérôme	NIGEND : 164 437
Moissinac	Géraldine	NIGEND : 192 330
Hippeau	Christian	NIGEND : 135 849
Michel	Éléonore	NIGEND : 153 837

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2021 :

Lemoine	Matthieu	NIGEND : 227 423
Morlaès	Yannick	NIGEND : 302 355
Lascaray	Bruno	NIGEND : 167 860
Monforté	Mathieu	NIGEND : 218 470
Bejeau	Morgan	NIGEND : 217 147
Morin	Adrien	NIGEND : 245 100

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2021 :

Marurai	Arnaud	NIGEND : 204 436
Amouroux	Thomas	NIGEND : 235 928
Gana	Jean-Eudes	NIGEND : 176 654
Panisset	Nicolas	NIGEND : 211 208
Léveillé	David	NIGEND : 216 496
Do Conto Cruz	Lionel	NIGEND : 235 001
Moretto	Sébastien	NIGEND : 217 036
Mercier	Jérémy	NIGEND : 220 852

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 décembre 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine
et la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud-Ouest,
A. Pétilot*